

Formation du personnel de l'ANSD en procédures de passation des marchés publics

Dans le cadre du programme de renforcement des capacités, l'Agence, en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, organise des séances de formation en procédures de passation des marchés publics pour les membres du leadership.

La première séance de formation est prévue dans la période du 30 mai au 03 juin 2016, à l'Hôtel Good Rade.

Ces formations permettront de mieux outiller les agents dans la maîtrise des procédures de passation des marchés, nécessaire à la bonne exécution des activités.



